

# REPÈRES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

## ÉLEVAGES OVINS ALLAITANTS **BIO**

CAMPAGNE 2019 À 2022

Cette synthèse présente les résultats technico-économiques observés sur 16 exploitations Ovins viande bio et conventionnels pour témoin entre 2019 et 2022 diagnostiquées avec la méthode Coût de production & Prix de revient de l'Institut de l'Élevage.

### LECTURE DES RÉSULTATS

Les coûts de production ont été réalisés principalement sur le secteur Nord-Ouest Atlantique de la région Nouvelle-Aquitaine, mais également à l'Est (Limousin).

Sur le plan pédologique, à l'Est produire ses concentrés pour l'autonomie alimentaire du troupeau est fréquemment plus difficile et peut expliquer des écarts marqués sur le plan des achats.

À l'ouest, on a également discrétisé :

- Les élevages de plaine en polyculture-élevage du Sud avec un potentiel supérieur à développer les couverts végétaux ou à produire des concentrés.
- Les élevages du Nord très spécialisés sur l'élevage et herbagers, mais avec une capacité à produire leurs concentrés (prairies assolées).

Vu la conjoncture de la filière ovine biologique, et le faible écart de prix avec les Label Rouge et les IGP, nous avons conservé des résultats d'élevages fonctionnant en conventionnel pour témoin, ainsi que le cas-type conventionnel 2022 S5 Système Spécialisé semi-extensif en zone défavorisée de l'Ouest de l'Institut de l'Élevage. Les exercices C2 de passage en Bio avec 6 mois de conduite sans être payés en Bio sont classés en conventionnel.

Une typologie matérialisée par des couleurs ordonne chaque exploitation en fonction de son groupe d'appartenance :

- Élevage de l'ouest de zone herbagère en conduite biologique
- Élevage de l'Ouest de zone de plaine en conduite biologique
- Élevage de l'ouest en conduite conventionnel ou mixte C1/C2
- Élevages de l'Est en conduite biologique
- Cas-type conventionnels S5 de l'Ouest : spécialisés semi-extensif en zone défavorisée



### POINT METHODOLOGIE

En divisant les postes techniques de charges et les produits par des kg de viande vive, les coûts de production expriment l'adéquation entre les moyens engagés et la productivité technique animale ou des surfaces, ils renseignent sur la cohérence d'une stratégie, mais sans la décrire.

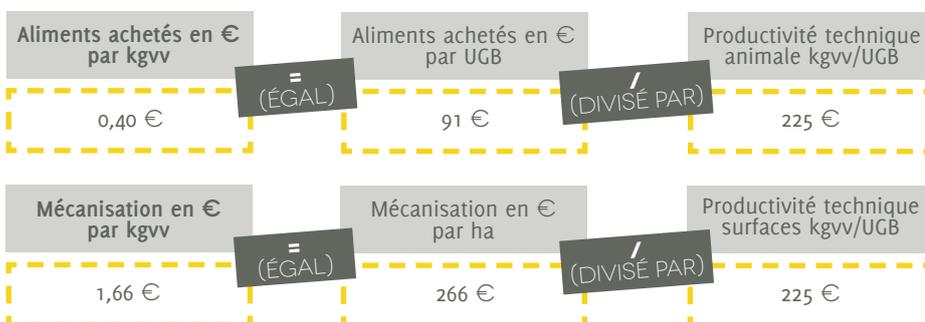
La description de :

- La productivité technique des systèmes, par animal ou unité de surface.
- Des moyens engagés pour produire : repères par UGB ou par ha.

Permet de :

- Qualifier la stratégie des fermes : économes, animaliers, cultivateurs, productifs, valorisateurs.
- S'approprier correctement la méthodologie COUPROD avec le document à [télécharger sur la docuthèque](#) Bio Nouvelle-Aquitaine.

### RELATION ENTRE LES COÛTS DE PRODUCTION, LES MOYENS ENGAGÉS ET LA PRODUCTIVITÉ TECHNIQUE



**MÉTHODE COÛTS DE PRODUCTION EN ÉLEVAGES DE RUMINANTS**

**NOTIONS & INDICATEURS**

**BIEN INTERPRÉTER**

**COÛT DE PRODUCTION**

L'intégration des coûts de production est l'assomement technique - le coût de production le plus bas n'est pas nécessairement l'optimum, si l'optimum est le système permettant la rémunération du travail maximale de l'éleveur. L'intégration au coût de production du travail associé implique une complexité comparant résultats de différents de productivité du travail (litrage par UGB) entre les ateliers comparés. Plus le litrage par UGB est élevé, plus le poste travail est compensé. Mais en soi, une productivité du travail plus faible est économiquement viable si elle est associée à une efficacité technique supérieure avec des gains sur les autres charges. Enfin, l'agriculture est une économie à côté, si les aides sont accordées non en fonction des litres de lait, mais des hectares (SMA, aides SAO) et du nombre de vaches laitières (SMA). Il s'en résulte en effet accèdent sur la structure du coût de production et des produits qui varient avec le degré de productivité technique (3 travail) du système.

Le coût de production correspond à l'ensemble des charges mobilisées pour produire 1000 l de lait : éléments achetés (aliments, semences, engrais, etc.) ; frais d'élevage ; mécanisation ; loyer ; capital et main-d'œuvre ; amortissements fixes et sur la base d'une rémunération forfaitaire de 2 SMAc hors/UGB.

**PRIX DE REVIENT**

Il indique, pour un système donné et sa configuration de l'année à l'autre, le prix auquel il faut vendre pour satisfaire un objectif de rémunération donné.

- si prix de revient > prix de marché : l'écart correspond à la marge de sécurité par rapport à une dégradation du prix du lait pour maintenir une rémunération stable.
- si prix de revient < prix de marché : l'écart correspond au manque des équilibres en place pour atteindre cet objectif de rémunération en la nécessité de les revoir.

Cette situation est généralisée à toutes les fermes. Il faut en conclure que c'est un problème de prix pour nos producteurs ! (et non d'équilibre technico-économique mis en musique par les éleveurs).

**EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE**

Équilibre par l'indicateur rémunération par litre de lait et le coût, c'est le solde résultant au final du processus de production pour rémunérer le travail de l'éleveur et de sa main-d'œuvre salariée pour 1000 litres de lait produits.

Elle peut être accompagnée en 1 chiffre sur l'adéquation entre les moyens engagés et le degré de productivité technique.

**PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL**

Combinée à la productivité du travail, c'est-à-dire le litrage produit par UGB alloué à l'année, on déduit le degré de rémunération, ou la combinaison mobilisée par l'éleveur entre litrage de volume (produire le maximum de volume par unité de main-d'œuvre) et litrage d'efficacité économique (obtenir la rémunération maximale par unité produite) pour construire son revenu.

La compensation de la perte de rémunération par plus de productivité du travail (litrage de rendement) par plus de UGB, etc.) à ses limites. A un certain seuil, un système donné ne peut pas produire plus (limite des hommes à gérer le nombre d'animaux). Faire un saut quantitatif de plus ne peut s'expliquer que par des investissements d'agrandissement (à différencier des investissements classiques de renouvellement de l'outil de production) pour être en capacité de produire des litres de lait en plus par UGB (Log bâtiment, automatisation, mécanisation, etc.).

Il faut bien peser l'impact de ce type de stratégie sur l'efficacité économique du système en devises, car elle se répercute nécessairement sur les charges de structure, mais également sur l'efficacité technique au sens de l'optimisation des postures de la ferme et des intrants mobilisés (alimentation des animaux, optimisation du pâturage en fonction d'un parcourable donné, etc.). Pour se solder par un plus, le gain par plus de litrage par UGB doit être supérieur à la perte d'efficacité économique générée.

**EFFICACITÉ DE CHARGES**

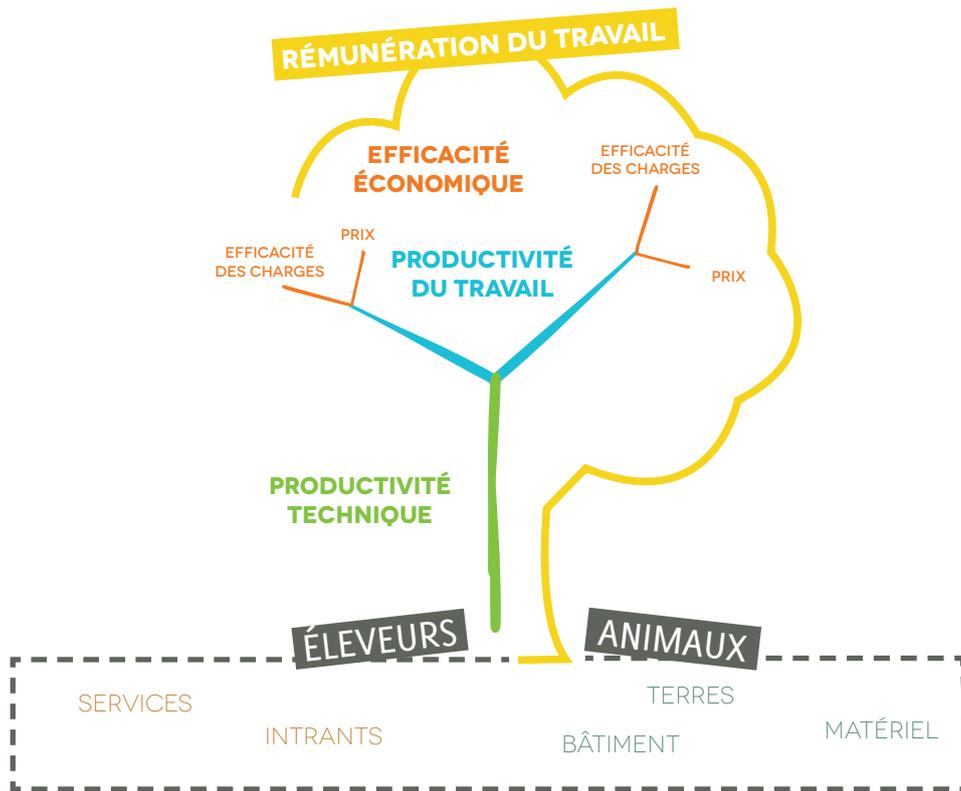
Il constitue l'astre face pour expliciter l'efficacité économique d'un système. Les indicateurs de charges en €/1000 litres de la méthode COUPROD sont synthétiques et de fait, à nouveau l'assomement technique. Ils renseignent en 1 chiffre sur l'adéquation entre les moyens engagés et le degré de productivité technique.

Si à une charge aliments achetés supérieure à 0,40 €/kgvv, on ne peut pas en conclure que c'est plus dépensier en aliments que le cas-type conventionnel (efficacité de charges) et à la productivité technique.

1



## QUELS SONT LES ÉLÉMENTS CLÉS POUR DÉTERMINER LA RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL DES ÉLEVEURS ?



Communément, on identifie les éléments clés qui déterminent la rémunération du travail dans un système donné.

On peut visualiser ces éléments à travers la métaphore de l'arbre fruitier :

■ ■ La maîtrise des moyens engagés et l'économie réalisée (par exemple, la nourriture pour le bétail, le carburant pour les machines agricoles par nombre d'hectares) correspondent au sol sur lequel l'arbre pousse.

■ La productivité technique des animaux et des surfaces représente le tronc de l'arbre.

■ La productivité du travail ou de la main-d'œuvre se reflète dans les branches charpentières de l'arbre.

L'éleveur est en mesure de gérer un effectif animal ainsi qu'une superficie avec une efficacité technique variable, ce qui impacte le volume de production par unité de main d'œuvre (UMO).

■ On parle alors d'efficacité économique, symbolisée par les branches plus ou moins fructueuses de l'arbre, et qui englobent :

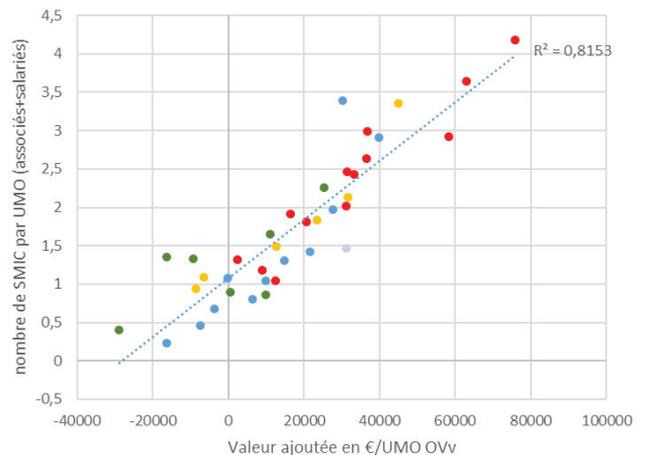
- l'efficacité des charges : le travail de l'éleveur transforme les moyens en production avec plus ou moins de réussite, reflétant l'adéquation entre les moyens utilisés et la productivité technique,
- le degré de valorisation : la capacité à vendre à un prix avantageux.

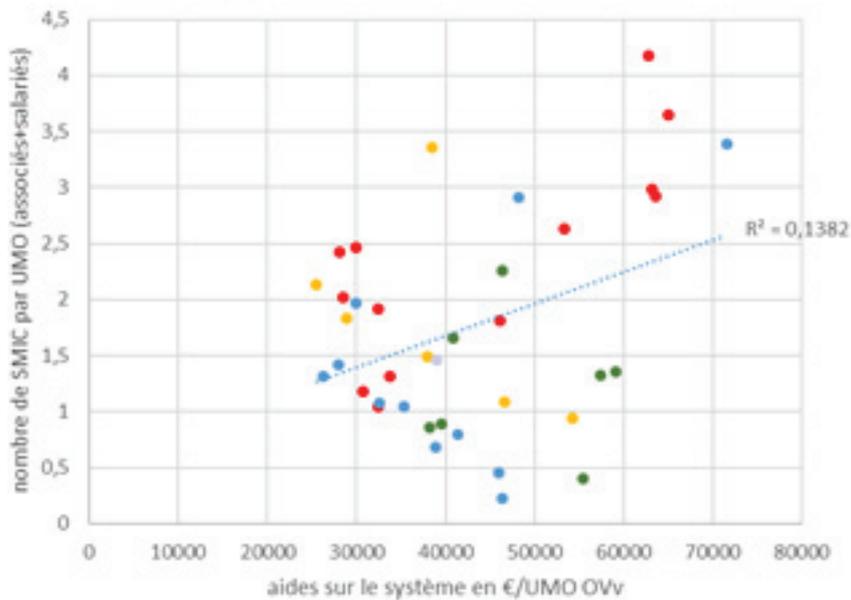
In fine, la rémunération du travail peut être comparée aux fruits de l'arbre, symbolisant la récolte obtenue grâce aux efforts déployés.

### VALEUR AJOUTÉE €/UMO & RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL

La valeur ajoutée est la richesse créée par le travail de l'éleveur. Économiquement, elle est le résultat de la production moins les consommations intermédiaires, indépendamment donc des aides et des investissements (amortissements) du système.

La valeur ajoutée est le facteur principal de la rémunération du travail, à noter que les aides sont très mal corrélées à la performance économique finale des systèmes ovins.





Ce schéma réaffirme l'importance centrale de la valeur ajoutée tout en soulignant les limites des indicateurs « aides » qui peuvent perturber la lecture de l'efficacité économique des systèmes, un aspect crucial pour les éleveurs lors de la validation d'une orientation technique.

Cependant, cela ne signifie pas qu'il faut minimiser le soutien nécessaire à l'élevage ovin biologique (qui ne génère aucun revenu sans aides), ni l'intérêt d'optimiser le niveau de soutien d'un système en échange de pratiques agroécologiques, source de bénéfices environnementaux, mais également facteurs de contraintes sur le plan de la productivité technique.



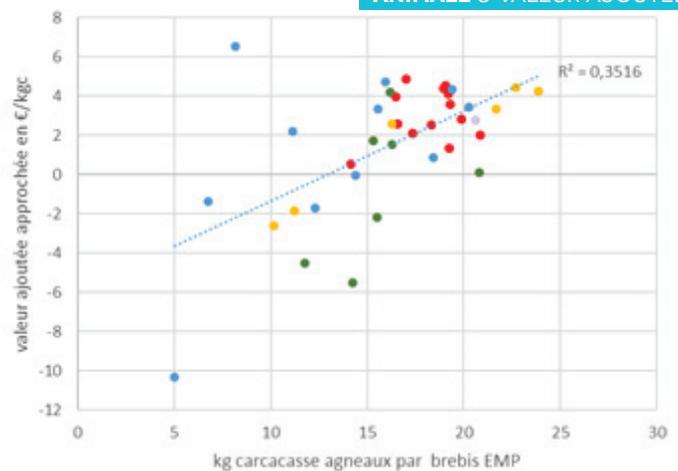
## LES DÉTERMINANTS DE LA VALEUR AJOUTÉE

### PRODUCTIVITÉ TECHNIQUE ?

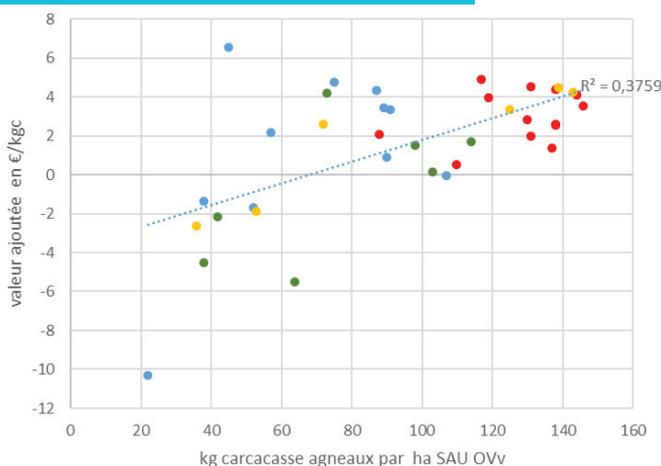
Une productivité technique des animaux et des surfaces en adéquation avec les moyens mobilisés (aliments/brebis, méca./ha) est la clé de la maîtrise des charges au kgc (efficacité). Pour autant, les paramètres techniques ne déterminent pas à eux seuls la richesse créée pour 1kgc d'agneau produit.

Les systèmes conventionnels herbagers de l'Ouest avec une production fourragère supérieure et donc des chargements plus élevés se différencient des bio avec des productivités de l'ordre de 120 à 150 kgc/ha SAU.

### PRODUCTIVITÉ TECHNIQUE ANIMALE & VALEUR AJOUTÉE



### PRODUCTIVITÉ TECHNIQUE DES SURFACES & VALEUR AJOUTÉE



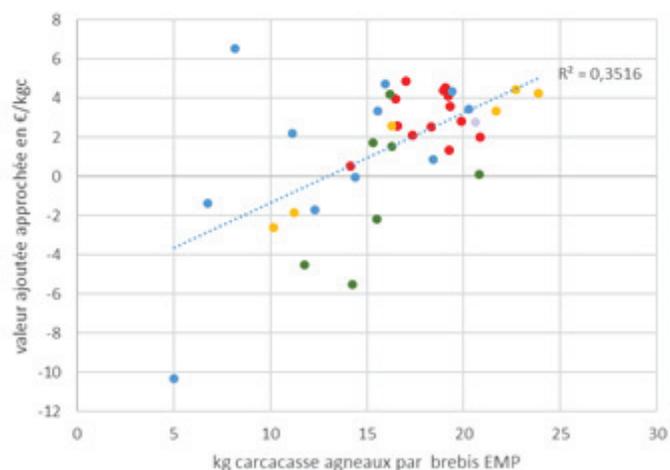
Cela dit, les systèmes bio de plaine céréalière de l'Ouest les talonnent parfois en compensant le plus faible chargement par le fait d'être plus technique à l'animal (plus de 20 kgc/brebis EMP = productivité numérique +).

L'horizon cible sur le plan animal est d'atteindre 18 à 20 kgc/brebis EMP (effectif moyen présent). En d'autres termes, un agneau vendu par brebis et par an avec un bon poids.

On identifie aussi un sous-groupe Bio avec une productivité des surfaces intermédiaires autour de 70-90 kgc/ha SAU mais une bonne valeur ajoutée par kgc (4 €/kgc). Il s'agit de système avec des finitions 100 % à l'herbe ou mixte avec des quantités de concentrés très maîtrisés.

## COÛT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION PAR BREBIS ?

### COÛT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION PAR BREBIS & VALEUR AJOUTÉE PAR KGC



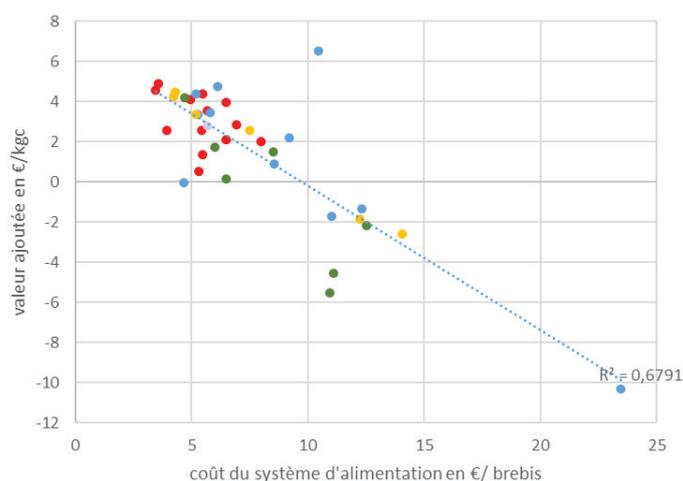
Le coût du système d'alimentation intègre les achats d'aliments et tous les coûts engagés pour produire les fourrages et les concentrés (les approvisionnements surfaces, mécanisation, foncier). Un optimum autour de moins de 100 €/brebis est visible sur notre échantillon, mais la corrélation entre les moyens mobilisés pour nourrir le troupeau et la valeur ajoutée créée par kgc reste faible. Il ne suffit donc pas d'être économe pour créer de la valeur.

### Focus sur le coût du système d'alimentation par brebis en kgc

Le coût du système d'alimentation au kgc intègre l'efficacité technique. Il exprime l'adéquation entre les moyens mobilisés pour nourrir le troupeau vus précédemment, et les résultats techniques obtenus. Ici, la corrélation est forte avec la valeur ajoutée créée pour 1 kgc d'agneau produit et un optimum se dessine à moins de 6 €/kgc.

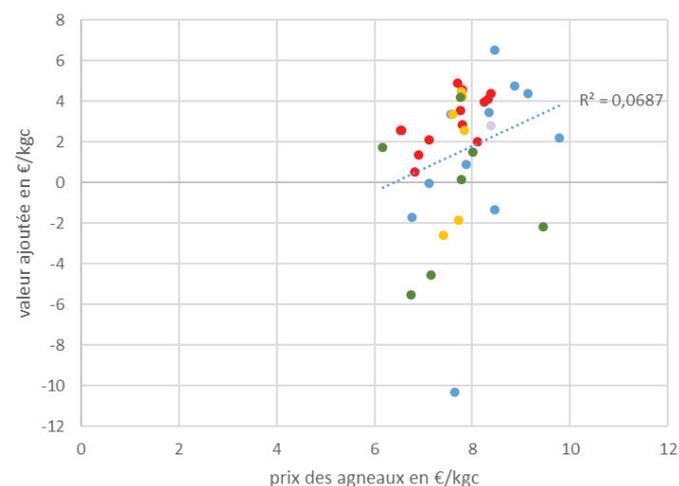
Si la stratégie d'être économe pour nourrir son troupeau a du sens sur le plan des enjeux carbone, biodiversité, eau, elle est payante seulement si une productivité technique plancher est atteinte.

### COÛT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION PAR KGC & VALEUR AJOUTÉE PAR KGC



## PRIX DE VALORISATION ?

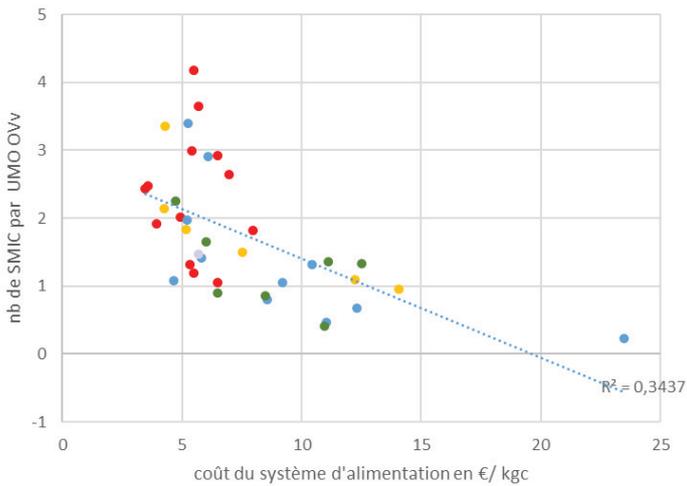
### PRIX DES AGNEAUX & VALEUR AJOUTÉE PAR KGC



On observe distinctement qu'un bon prix (plus de 8 €/kgc) participe à un bon niveau de valeur ajoutée au kgc, mais un coût de système d'alimentation défaillant annihilera l'effet de ce même prix.

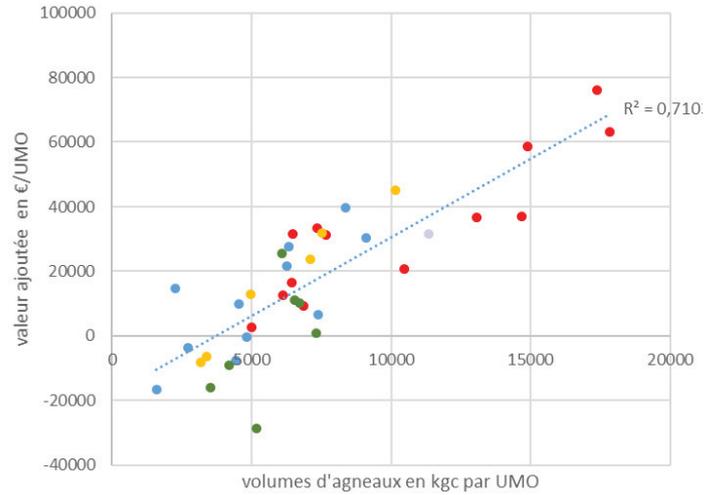


**COÛT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION PAR KGC & RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL**



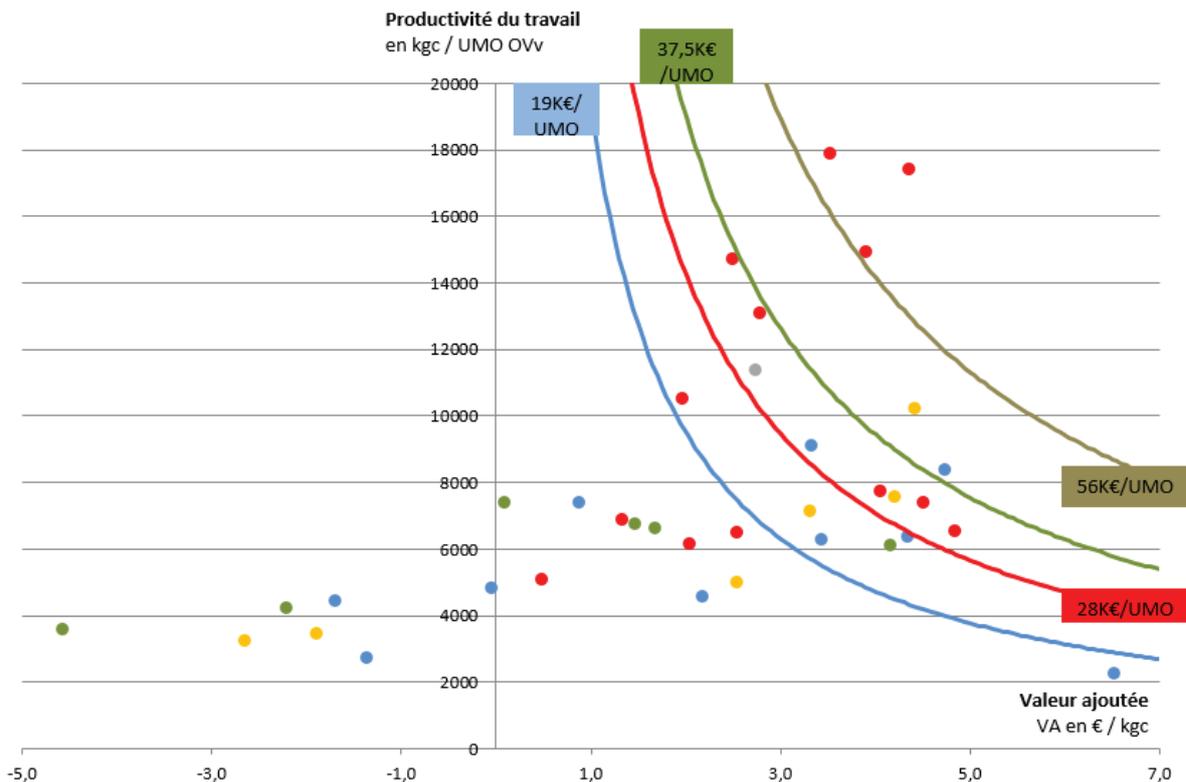
Si le coût du système d'alimentation est déterminant pour comprendre la valeur ajoutée créée par kg d'agneau produit, il est insuffisant pour expliquer la rémunération du travail. C'est pourquoi il convient d'analyser également les volumes par unité de main d'œuvre :

**VOLUME D'AGNEAUX PAR UMO & VALEUR AJOUTÉE PAR UMO**



S'il est important d'avoir une bonne efficacité économique (€ de valeur ajoutée/kgc agneaux), produire une quantité plancher d'agneaux par UMO reste déterminant pour créer une quantité suffisante de valeur ajoutée par UMO et, en fin de compte, assurer une rémunération plancher.

Nous pouvons suggérer à l'échelle de notre échantillon, un niveau plancher compris entre 6000-7500 par UMO ou a minima 300 brebis avec 1 agneau de 20 kgc vendu par brebis et par an pour 1 UMO.



# COÛT DE PRODUCTION

## & PRIX DE REVIENT OBSERVÉS PAR QUARTILE

	2 <sup>E</sup> QUARTILE	3 <sup>E</sup> QUARTILE	QUART QUARTILE	MOYENNE
<b>MAIN D'ŒUVRE À RÉMUNÉRER ET CÉRÉ-INTRA PERSONNALISÉE</b> PART DE LA MO RÉMUNÉRÉE DE L'EXPLOITATION PERSONNALISÉE (%)	0,92 66	0,58 31	0,68 47	0,75 47,38
<b>PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL</b> PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE RÉMUNÉRÉE PERSO. (EQ. KGC/UMO) NOMBRE DE BREBIS VIANDE PAR UMO RÉMUNÉRÉE	4 852 451	5 449 350	7 939 450	5 583 412
<b>EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE</b> RÉM. TRAVAIL Y.C. MO SALARIÉE PERMISE PERSO. (€/KGC) TAUX DE MARGE BÉNÉFICIAIRE (%)	5,06 25 %	5,60 34 %	6,47 45 %	5,06 29 %
<b>RÉMUNÉRATION PERMISE PAR L'ATELIER</b> RÉM. TRAVAIL Y.C. MO SALARIÉE PERMISE PERSO. (NB SMIC/UMO) RÉM. DU TRAVAIL EXPLOITANT PERMISE PERSO. (NB SMIC/UMO)	1,04 0,98	1,51 1,54	2,67 2,90	1,45 1,48
<b>PRODUCTIVITÉ TECHNIQUE</b> PRODUCTION EQ. AGNEAUX (KGC/BREBIS EMP) PRODUCTION EQC AGNEAUX /HA SAU	13,7 77	16,8 80	19,0 101	15,2 77
<b>PRIX DE VALORISATION &amp; PRIX DE REVIENT</b> PRIX DES AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/KGC) PRIX DE REVIENT POUR 2 SMIC (€/KGC)	8,15 12,51	7,77 9,19	8,16 6,31	7,89 11,00
<b>EFFICACITÉ TECHNIQUE</b> COÛT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION (€/KGC) SOLDE SUR COÛT ALIMENTAIRE HORS AMORTISSEMENT (€/KGC) TAUX SCA (SCA/PRODUCTION) VALEUR AJOUTÉE (€/KGC) TAUX DE VALEUR AJOUTÉE (VA/PRODUCTION) VA/UMO	8,59 3,45 34 % 1,39 10 % 4 772	8,03 2,08 24 % 0,71 7 % 7 265	4,97 5,14 57 % 4,21 47 % 33 307	8,75 2,51 27 % 0,71 7 % 8 899
<b>AIDES (€/UMO)</b>	36 487	42 095	43 360	42 254

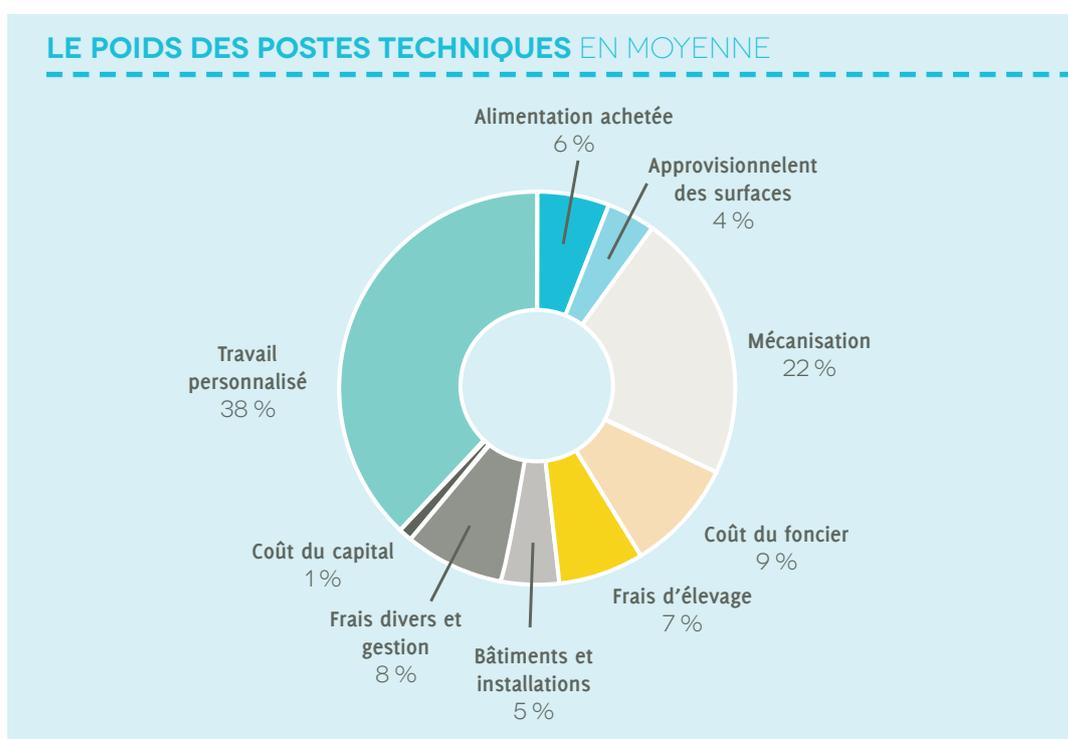
On a discrétisé notre échantillon en quartiles d'après le degré de rémunération du travail pour mettre en relief les forces et les fragilités des groupes.

Le quart supérieur se distingue des groupes avec une rémunération dégradée par une productivité technique solide : 19 kgc agneaux par brebis EMP et 101 kgc agneaux par ha SAU. Le coût du système d'alimentation est très performant avec 5,14 €/kgc traduisant une bonne balance entre les moyens mobilisés (93 €/brebis EMP) et les résultats techniques atteints (19 kgc/brebis EMP). Le prix de valorisation en moyenne plus élevé résulte du fait que 2 systèmes sur 6 vendent en direct avec une plus-value en prix (9 €/kgc net de charges de transformation/commercialisation pour comparatif sans biais). Sinon, les 4 autres commercialisent en moyenne leurs agneaux en filières au prix de 7,74 €/kgc.

En continuité, le solde sur le coût alimentaire est très solide (5,15 €/kgc). Le degré d'efficacité économique traduit par la valeur ajoutée/kgc (4,21 €/kgc) ou le taux de valeur ajoutée sur la production (57 %) marque une rupture forte avec les autres groupes. Entre Q2 et Q3, le degré d'efficacité économique est très similaire. Le niveau d'aide est un facteur explicatif d'une rémunération supérieure pour Q3. Ce paramètre est influencé par :

- La zone d'appartenance (éligibilité ICHN).
- Le chargement (aides surfaciques des systèmes plus importantes avec des chargements faibles).
- Des systèmes encore bénéficiaires des aides conversions, mieux dotés que le maintien bio.

Enfin, le quart supérieur est aussi le groupe avec le volume d'agneaux le plus important par UMO (7 939 kgc/UMO) démultipliant ainsi la valeur ajoutée créée (33 307 €/UMO). Cette forte valeur ajoutée détermine une rémunération du travail supérieure. En moyenne, sur le quart supérieur, les amortissements pèsent 1,6 €/kgc agneaux (valeur ajoutée dédiée au capital).



Sur le principe méthodologique d'une rémunération forfaitaire du travail à 2 SMIC/UMO associé, le poste travail de la méthodologie COUPROD est le miroir des volumes d'agneaux produit par UMO. Une notion de volume plancher est à considérer pour escompter une rémunération du travail minimale, sauf cas particuliers d'efficacité économique très élevée en raison d'un fort prix de valorisation couplé à une maîtrise des charges.

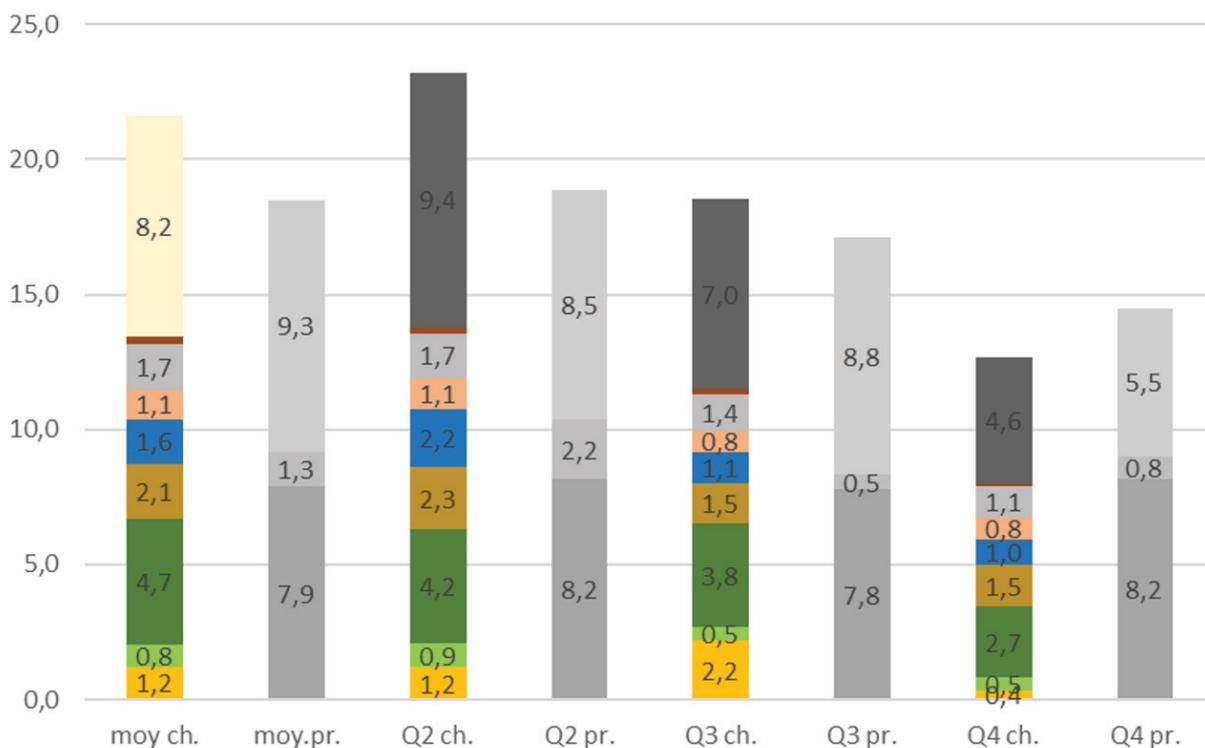
Techniquement, le coût de système d'alimentation reste le principal levier d'action des éleveurs avec notamment le poste mécanisation. Travailler la dimension herbagère du système (longévité/productivité/qualité des prairies), ainsi que l'optimisation de la ressource herbagère par le pâturage, constituent les principaux leviers pour maîtriser la mécanisation.

L'insuffisance des prix payés à la production en contexte d'inflation dégrade l'efficacité économique des systèmes. Pour maintenir un niveau de rémunération satisfaisant -tout en maîtrisant les charges et en optimisant la productivité technique- le seul levier disponible est l'ajustement des volumes de production. Cependant, augmenter le nombre de brebis par unité de main-d'œuvre peut avoir des effets contre-productifs, en affectant :

- L'efficacité technique (observations, surveillance).
- La qualité de vie (notamment le temps de travail et les contraintes de disponibilité).
- Le système fourrager qui se déséquilibre sans expansion des surfaces disponibles.

Dans les marchés aux débouchés fragiles voire saturés, cette approche n'est pas généralisable collectivement, à moins d'accepter une augmentation des cessations d'élevage compensée par une consolidation des exploitations restantes. Cette situation est insatisfaisante du point de vue de l'emploi agricole. Outre un travail sur l'efficacité des charges, le prix payé pour les agneaux Bio est donc un élément crucial pour garantir la viabilité économique des systèmes et la pérennité des emplois.

MOYENNE, 2<sup>E</sup> QUARTILE, 3<sup>E</sup> QUARTILE ET 4<sup>E</sup> QUARTILE DE L'ÉCHANTILLON



- Aides (€/kgc)
- Autres produits (€/kgc)
- Prix agneaux (€/kgc)
- Travail personnalisé (€/kgc)
- Coût du capital (€/kgc)
- Frais divers de gestion (€/kgc)
- Bâtiments et installations (€/kgc)
- Frais d'élevage (€/kgc)
- Coût du foncier (€/kgc)
- Mécanisation (€/kgc)
- Approvisionnement des surfaces (€/kgc)



## QUI CONTACTER ?

### PHILIPPE DESMAISON

Conseiller technique en élevage bio

06 21 31 32 65

p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :  
Vienne, Charente-Maritime et Deux-Sèvres

### MARION ANDREAU

Conseillère technique en élevage bio

07 63 21 67 38

m.andreau@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :  
Vienne et Deux-Sèvres

### FABRICE ROCHE

Conseiller technique en élevage bio

06 70 45 35 51

f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :  
Corrèze et Haute-Vienne



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

Siège social • 322 Bd Jean Jacques Bosc, 33130 Bègles

T • 05 56 81 37 70

M • info@bionouvelleaquitaine.com

www.bionouvelleaquitaine.com

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC  
LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité